

A S PLOUVIEN TOURNOI « U13 »

REGLEMENT

- 1- Début du tournoi à 10H précises. Toutes les équipes doivent être présentes 20 min avant leur premier match.
- 2- Le règlement en vigueur est celui du football à 8 sauf qu'il ne sera pas tenu compte des hors-jeu et que les touches se feront au pied.
- 3- Chaque équipe est composée de 8 + 2 remplaçants. Ces derniers peuvent être utilisés à volonté.
- 4- Chaque équipe devra avoir son juge de touche (sauf en ½ finale et en finale).
- 5- Chaque délégué devra remettre la liste de ses joueurs et être en mesure de présenter les licences.
- 6- Chaque rencontre durera 10 minutes sans mi-temps, des poules jusqu'aux 1/2 finales. Les finales dureront 2 x 6 minutes.
- 7- Lors du classement final des premières poules, les deux premiers seront qualifiés, pour de nouvelles poules principales, les autres équipes joueront dans des poules de consolantes, puis demi-finale et finale. En cas d'égalité totale dans la deuxième phase de poules, il sera tenu compte du nombre de buts marqués dans la première phase, puis du nombre de buts encaissés et enfin du nombre de points. Le 5^{ème} de la poule est éliminé.
- 8- Les points de chaque match sont attribués comme suit :

Une victoire vaut	5 points
Un nul avec but	3 points
Un nul sans but	2 points
Une défaite	1 point
Un forfait	0 point
- 9- En cas d'égalité de fin de poule, on tiendra compte :
 - du goal average particulier
 - de la meilleure attaque
 - de la meilleure défense
 - et en cas d'égalité totale : 3 tirs au but.
- 12- Après les éliminatoires, en cas d'égalité : tirs au but par 3 joueurs présent sur le terrain en fin de match, puis premier avantage.
- 13- Les réclamations concernant les matchs et le règlement seront examinées par le comité d'organisation de l'ASP.
- 14- Tout joueur devra être assuré par son club. Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vols.

A S PLOUVIEN

TOURNOI « U11 »

REGLEMENT

- 1- Début du tournoi à 10H30 précises. Toutes les équipes doivent être présentes 20 min avant leur premier match.
- 2- Le règlement en vigueur est celui du football à 8, sauf qu'il ne sera pas tenu compte des hors-jeu et que les touches se font au pied.
- 3- Chaque équipe est composée de 8 + 2 remplaçants. Ces derniers peuvent être utilisés à volonté.
- 4- Chaque équipe doit avoir son juge de touche (sauf en ½ finale et en finale).
- 5- Chaque délégué devra remettre la liste de ses joueurs et être en mesure de présenter les licences.
- 6- Chaque rencontre durera 8 minutes sans mi-temps, des poules jusqu'aux 1/2 finales. Les finales dureront 2 x 6 minutes.
- 7- Lors du classement final des premières poules, les deux premiers seront qualifiés, pour de nouvelles poules principales, les autres équipes joueront dans des poules de consolantes, puis demi-finale et finale. En cas d'égalité totale dans la deuxième phase de poules, il sera tenu compte du nombre de buts marqués dans la première phase, puis du nombre de buts encaissés et enfin du nombre de points. Le 5^{ème} de la poule est éliminé.
- 8- Les points de chaque match sont attribués comme suit :

Une victoire vaut	5 points
Un nul avec but	3 points
Un nul sans but	2 points
Une défaite	1 point
Un forfait	0 point
- 9- En cas d'égalité de fin de poule, on tiendra compte :
 - du goal average particulier
 - de la meilleure attaque
 - de la meilleure défense
 - et en cas d'égalité totale : 3 tirs au but.
- 12- Après les éliminatoires, en cas d'égalité : tirs au but par 3 joueurs présent sur le terrain en fin de match, puis premier avantage.
- 13- Les réclamations concernant les matchs et le règlement seront examinées par le comité d'organisation de l'ASP.
- 14- Tout joueur devra être assuré par son club. Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vol.

A S PLOUVIEN RASSEMBLEMENT « U9 »

REGLEMENT

- 1- Début du tournoi à 10H30 précises au terrain synthétique**. Toutes les équipes doivent être présentes 20 minutes avant leur premier match. Nous vous demandons de vous présenter à la table de marque.
- 2- Le règlement en vigueur est celui du football à effectif réduit : Pas de hors jeu, passe en retrait au gardien autorisée, tous les coups-francs seront directs, les touches s'effectueront au pied (pas de but sur touche directe.)
- 3- Chaque équipe est composée de 5 + 2 remplaçants qui pourront rentrer en jeu à n'importe quel moment.
- 4- La durée des rencontres est de 8 min. Chaque équipe jouera 3 ou 4 matchs le matin et autant l'après-midi. Il n'y aura pas de classement. Tous les joueurs seront récompensés.
- 5- Toutes les rencontres seront arbitrées par des jeunes joueurs et dirigeants de l'A S Plouvien.
- 6- Tout litige non prévu au règlement sera tranché par l'organisation. Tout comportement anti-sportif sera sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive du joueur, les décisions de l'arbitre étant sans appel.
- 7- L'AS Plouvien décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Les participants devront prendre toutes dispositions à cet effet.

** REGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DU TERRAIN SYNTHETIQUE :
Interdiction de : fumer, de manger, de marcher avec des talons aiguilles ou des chaussures crampons aluminium. Nos amis les animaux ne sont pas admis.

EXCELLENT TOURNOI A TOUTES ET A TOUS